



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## coopération culturelle

Question écrite n° 48856

### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur le réseau culturel de la France à l'étranger. Le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a rendu à la fin de l'année 2013 un rapport d'évaluation des politiques menées au titre de ce réseau. Les auteurs du rapport rappellent la position historiquement pionnière de la France en matière de rayonnement explique qu'elle soit aujourd'hui dotée d'un réseau culturel extérieur qui se singularise par sa richesse et sa complexité. Selon les rapporteurs, s'il demeure aujourd'hui encore le réseau culturel le plus étendu au monde, il doit désormais faire face à de nouveaux défis, dans un contexte de contrainte budgétaire et de concurrence accrue des puissances étrangères. Les auteurs de ce rapport estiment que, pour être en mesure de mener une politique d'influence à même de faire entendre sa voix dans le monde, la France doit donc adapter ce réseau aux réalités contemporaines. Ils suggèrent dans cette perspective de renforcer le pilotage du réseau culturel, d'adapter ses moyens et de développer les synergies en améliorant le pilotage stratégique et la gouvernance nationale. Les rapporteurs proposent ainsi d'instituer un Observatoire des publics au sein de l'Institut français. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

### Texte de la réponse

Afin de prendre en compte les priorités géographiques du réseau de coopération et d'action culturelle et de renouveler les publics, en s'adressant notamment aux jeunes et aux classes moyennes dans les pays prescripteurs, les émergents et ceux des rives de la Méditerranée, l'Institut français et les postes diplomatiques ont été invités à porter une attention particulière à ces questions et à développer une démarche appropriée de fidélisation de ces publics-cibles. En raison des fortes contraintes budgétaires, l'Observatoire des publics préconisé par les rapporteurs n'a pu être mis en place. Toutefois, les ambassades intensifient leur présence sur les réseaux sociaux. Par exemple, au Sénégal une étude a été lancée au printemps dernier, auprès des 18-25 ans, (dont les résultats seront connus en septembre) afin de mieux connaître leurs goûts et pratiques culturelles et de proposer des actions culturelles adaptées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48856

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Français de l'étranger

**Ministère attributaire :** Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 février 2014](#), page 991

**Réponse publiée au JO le :** [29 juillet 2014](#), page 6438